



« Villes et migrations internationales »

En 2013, plus de 200 millions de personnes ont migré (organisation internationale pour les migrations, 2013). Elles ont changé de pays, parfois de métier et de mode de vie. Elles ont quitté une campagne, une ville pour rejoindre d'autres lieux, les plus souvent urbains, dont le seul point commun est de concrétiser l'espérance d'une vie meilleure. Être immigré est un état qui conjugue une perte de lien social, de racine, d'habitude, et une espérance qui porte surtout sur une amélioration des conditions matérielles pour celui ou celle qui devient migrant ou pour ses proches, restés au pays.

Et il existe plusieurs manières de devenir migrant :

- Une migration légale, organisée, choisie, qui peut être pendulaire (sans installation) ou plus durable (intégration) dans un nouveau pays – il y a des dispositifs de cet ordre (regroupement familial, offre d'emplois, etc.) ; cette migration légale concerne des étudiants, des actifs ; elle implique de plus en plus de vastes ensembles régionaux (l'Union européenne, l'Afrique de l'Ouest) ;
- Une migration de fuite devant les catastrophes, les guerres, les maladies. Elle peut être massive, subie, incontrôlée ;
- Enfin, une migration clandestine, organisée ou non, souhaitée ou non, qui est une source économique majeure pour les travailleurs engagés, mais qui alimente aussi, partout dans le monde, les pratiques de l'esclavage moderne¹.

Douze ans après avoir travaillé sur le thème « Émigration et immigration : enjeux économiques et culturels », l'Association Internationale des Maires Francophones doit une nouvelle fois se saisir de la question des mouvements migratoires, car le sujet a trouvé de nouvelles actualités :

- les populations ont changé. Alors qu'elle était essentiellement masculine, la migration concerne aujourd'hui de plus en plus de femmes, souvent jeunes, et porteuses d'une aspiration à un meilleur avenir ;
- toutes les régions du monde et tous les pays connaissent aujourd'hui, à diverses échelles, chacune des formes de migration, et dans les sens entrants et sortants ; d'après l'organisation internationale pour les migrations, plus de la moitié des 20 principaux couloirs de migration sont empruntés par des personnes qui migrent du sud vers le sud ;
- les crises internationales ont un effet immédiat sur des mouvements de population qu'il faut pouvoir accompagner sur un temps long (les exemples récents viennent de Syrie, de Centrafrique, de Côte d'Ivoire...) ;
- les impacts économiques sont d'une grande complexité. Une main d'œuvre immigrée participe à la production locale de richesses et au dynamisme local, mais en même temps, elle peut peser sur le marché de travail (sur les salaires et sur les offres d'emplois) ; la diaspora est aussi source de revenus et participe davantage au développement de son pays

¹ Par exemple, en Chine, l'exode rural non autorisé fournit la réserve de main d'œuvre indispensable au développement économique des villes.

d'origine ; ces mouvements de fonds concernent aujourd'hui toutes les parties du monde et s'observent également à des échelles intra-régionales ;

- enfin, les villes sont le point principal privilégié d'arrivée des migrants. Les autorités locales sont donc en première ligne pour contribuer à leur bonne insertion économique, culturelle et sociale, avec le souci d'une cohésion sociale entre les habitants (ex. Conseil des parisiens extracommunautaires). La question du bien-être des immigrés doit ainsi être posée comme une ambition, une condition majeure dans l'harmonie d'un territoire.

Les questions ne manquent donc pas pour les autorités des villes qui doivent simultanément observer les mouvements migratoires de leur région, en percevoir les enjeux en termes d'accueil (logement, écoles, santé), saisir l'opportunité de développement et d'initiative, tout en maîtrisant les risques de désordre et parfois même de conflits.

Dans ce contexte, comment les autorités locales peuvent-elles intégrer ces énergies à leurs plans de développement ? Quels mécanismes de coordination mettre en place ? Les coopérations décentralisées peuvent-elles jouer un rôle en la matière ?